

Constatation de la réalisation du dividende optionnel

Communiqué de presse – de l'administrateur unique

Information réglementée

Embargo jusqu'au 09/06/2022 – 19h30



EN SAVOIR PLUS:

WWW.MONTEA.COM/FR



Constatation de la réalisation du dividende optionnel

Montea a constaté ce soir la réalisation de l'augmentation de capital dans le cadre du dividende optionnel offert à ses actionnaires. Le capital de Montea a été augmenté de € 4.226.812,00 (et les primes d'émission de € 14.688.690,20) : soit au total un renforcement des fonds propres de € 18.915.502,20 par l'émission de 207.400 nouvelles actions, dans le cadre du capital autorisé. Le capital de Montea est actuellement représenté par 16.422.856 actions. Les actions nouvellement créées seront normalement admises à la négociation sur Euronext Brussels et Euronext Paris à partir du 14 juin 2022.

De ce fait, 207.400 nouvelles actions ont été émises par acte notarié ce soir après la clôture de la bourse, pour un prix d'émission total de € 18.915.502,20 (€ 4.226.812,00 en capital et € 14.688.690,20 en primes d'émission), dans le cadre du capital autorisé. Les actions nouvellement créées seront normalement admises à la négociation sur Euronext Brussels et Euronext Paris à partir du 14 juin 2022.

Le capital de Montea est désormais représenté par 16.422.856 actions. Les droits à dividende qui n'ont pas été apportés seront payés en liquide. Le total net à distribuer s'élève à € 15.460.821,642, soit € 2,121 par coupon. Ce montant sera versé aux actionnaires dès que possible à partir du 14 juin 2022.

Le règlement effectif des dividendes aura lieu le mardi 14 juin 2022, au choix des actionnaires, sous la forme de (i) la remise des nouvelles actions émises en échange de l'apport des droits à dividende, (ii) le paiement du dividende en liquide, ou (iii) une combinaison des deux modalités de paiement ci-dessus.

➤ **Publication en application de l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 sur la publication des participations importantes (loi sur la Transparence)**

Suite à cette augmentation de capital et à l'émission de 207.400 nouvelles actions pour un prix d'émission total de € 18.915.502,20 (€ 4.226.812,00 en capital et € 14.688.690,20 en primes d'émission), le capital souscrit total de Montea s'élève à € 334.696.732,07 à partir du 9 juin 2022. À partir de cette même date, le capital est représenté par 16.422.856 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'existe pas d'actions préférentielles, d'actions sans droit de vote, d'obligations convertibles ni de warrants donnant droit à des actions. Chaque action confère une voix à l'assemblée générale. Les actions représentent donc le dénominateur pour les besoins des notifications dans le cadre de la réglementation sur la transparence (càd notifications en cas de (notamment) atteinte, dépassement ou non-atteinte des seuils légaux ou statutaires).

Outre les seuils légaux, les statuts de Montea prévoient un seuil statutaire de 3% en application de l'article 18, §1 de la loi sur la transparence.

À PROPOS DE MONTEA « SPACE FOR GROWTH »

Montea SA est une société immobilière réglementée publique de droit belge (GVV/SIR), spécialisée dans les ensembles logistiques situés en Belgique, aux Pays-Bas, France et l'Allemagne. L'entreprise est un acteur de référence sur ce marché. Montea offre à ses clients l'espace – au sens propre – dont ils ont besoin pour croître, sous la forme de solutions immobilières souples et innovantes. La société crée ainsi de la valeur à l'intention de ses actionnaires. Au 31/03/2022, le patrimoine immobilier représente une superficie totale de 1.712.561 m², répartie sur 84 sites. Montea SA est cotée depuis fin 2006 sur Euronext Brussels (MONT) et Paris (MONTP).

CONTACT PRESSE

Jo De Wolf | +32 53 82 62 62 | jo.dewolf@montea.com

POUR EN SAVOIR PLUS

www.montea.com

